

"Mais pourquoi l'ordre alphabétique?" dans Combat (19 mars 1958)

Légende: À la veille de la première réunion de l'Assemblée parlementaire européenne, tenue du 19 au 21 mars 1958, le quotidien français Combat souligne l'intérêt pour les membres de cette nouvelle Assemblée de se regrouper par affinité politique et non plus par simple ordre alphabétique.

Source: Combat. 19.03.1958. [s.l.]. "Mais pourquoi l'ordre alphabétique?", auteur: J.-P. B. , p. 4.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/mais_pourquoi_1_ordre_alphabetique_dans_combat_19_mars_1958-fr-f61bcd0b-9aba-4f7a-be17-25d3d8103a79.html

Date de dernière mise à jour: 23/04/2014

À l'Assemblée des Communautés européennes

Mais pourquoi l'ordre alphabétique?

(De notre envoyé spécial)

STRASBOURG, 18 mars. - Lorsque la première Assemblée européenne, la Consultative du Conseil de l'Europe, se réunit il y a bientôt dix ans, à l'Université de Strasbourg, une initiative heureuse fut prise. Les représentants des douze nations qui participaient alors au Conseil de l'Europe, se répartirent dans l'hémicycle suivant l'ordre alphabétique de leur patronyme. Il augurait de rompre avec les errements des conférences internationales, et de faire éclater les délégations nationales. Sur le plan de la pensée européenne, le résultat fut excellent; cependant, quelques hasards de l'ordre alphabétique opérèrent des rapprochements curieux. Winston Churchill, par exemple, se trouvait aux côtés du farouche leader irlandais Crosby, et M. Paul Reynaud disparaissait presque à l'ombre du géant qu'est le député travailliste Robens.

La même méthode fut utilisée pour l'assemblée commune de la CECA. Procédé excellent, au démarrage, mais qui semble dépassé maintenant. En effet, les Assemblées européennes, désormais, ont à ce point admis la dissociation des délégations nationales que les seuls groupes existants sont les groupes politiques, dont les frais de gestion sont, du reste, supportés par le budget de l'Assemblée. C'est ainsi qu'à l'Assemblée défunte du Charbon et de l'Acier, les socialistes des Six Pays se rassemblaient sous la présidence de P.-O. Lapie ; les chrétiens-démocrates sous celle du député belge Pierre Wigny ; tandis que les éléments non-endivisionnés rassemblés sous le vocable de groupe libéral, étaient menés par M. René Pleven.

Désireuses d'être de véritables Parlements, les Assemblées européennes devraient, pour la vie de leurs débats, adopter la formation classique, groupant de la gauche à la droite les divers groupes selon leur position politique. Les délégations nationales ne se reformeraient pas pour autant, et les discussions y gagneraient certes en clarté. Cette Assemblée, qui naît aujourd'hui, et qui va élaborer son règlement, fixer ses coutumes, serait bien inspirée en agissant ainsi.

La difficulté est que les socialistes accepteraient volontiers de siéger à gauche, et les chrétiens-démocrates, immédiatement après eux. Mais, parmi les « libéraux », bien peu nombreux seraient ceux acceptant de figurer parmi les gens de droite. Construire l'Europe n'est certes pas une entreprise à laquelle peuvent se livrer des « réactionnaires ».

J. -P. B.